

# Assemblée Générale

Le jeudi 23 Mars 2017

Présent : 28 Adhérentes, 1 adhérent , Mme Quilleveré Isabelle de Lesneven ; Mme Tanguy Yolande et Mme Flock Nathalie de Le Folgoët.

C'est notre 18<sup>ème</sup> assemblée générale.

## **Introduction : Prendre soin de soi**

*Dans notre métier d'Assistant Maternel, se négliger, ne pas se connaître en tant que personne, ne pas écouter son corps et ses sentiments, en clair « ne pas prendre soin de soi » a des impacts évidents sur la qualité du service rendu : comment peut-on être attentif aux besoins de l'autre et y répondre de manière efficace si l'on n'est pas attentif aux siens ?*

*Notre profession implique d'être très équilibrée psychologiquement et de savoir conserver son calme en toutes circonstances. Ce qui peut provoquer un stress, une fatigue nerveuse liée aux bruits, aux cris, aux pleurs ainsi qu'une fatigue physique due à certaines actions éprouvantes comme porter les enfants, se baisser fréquemment, mettre en voiture et il peut en résulter des douleurs.*

*Il faut savoir se dire « NON » je ne peux plus quand notre corps dit stop.....*

*Nous sommes le métier où il y a le moins Absentéismes, sachez que l'on peut toujours trouver une solution pour se faire remplacer, le REPAM et la PMI sont disponible pour orienter les parents vers les Ass Mat disponible.*

*Pour parler librement, se libérer sans jugement il y a les groupes de parole organiser par le REPAM depuis 2 ans (1 fois par mois). Rien ne sort du groupe c'est une obligation.*

**Notre association compte à ce jour 49 assistants maternels :**

30 sur Lesneven

18 à Le Folgoët

1 à Kernouës

**L'objectif essentiel de Nid d'Anges est l'épanouissement des enfants que nous accueillons et leur bien-être. L'entraide, la complicité entre assistante maternelle. Nous ne sommes pas là pour vous trouver du travail mais nous vous aidons à tenir un tableau des disponibilités sur le blog qui ne dépend que de vous. L'année passée nous vous avons proposé:**

## **Rapport moral 2016 :**

- **L'éveil** : nous avons travaillé avec Emmanuelle Gueho jusqu'en juin 2016. En septembre, nous nous sommes lancées dans l'aventure seule en créant une auto-animation.  
En accord avec le conseil général et la PMI.  
Le 1<sup>er</sup> trimestre 2 groupes : 9h15/10h00 10h15/11h00  
Chaque séance à un thème défini lors des réunions de préparation  
Les 5 sens : le goût, le toucher, l'ouïe, l'odorat et la vue.  
Le 2<sup>ème</sup> trimestre 3 groupes : 9h15/10h -10h15/11h-11h15/12h  
Nous nous sommes partis sur les temps forts du calendrier : les rois, les crêpes, carnaval, le froid, le corps, les vêtements chauds, mardi gras, construction, le printemps et le 1<sup>er</sup> avril.  
12 enfants par séances maxi  
Il reste des places pour le troisième trimestre
- **Breton** : Un atelier de découverte et de sensibilisation à la langue bretonne de nouveau 12 enfants maxi chaque lundi matin 9h15/10h nous étions dans la salle du sous-sol au centre socioculturel de Lesneven avant les travaux et depuis novembre nous sommes dans l'école Diwan salle de garderie.
- **le 1<sup>er</sup> Avril** : Chasse aux œufs dans le jardin de la maison accueil de Lesneven. Pour l'occasion, nous avons eu des dons de certaines enseignes locales.
- **le 17 Mai** : un atelier « massage » a eu lieu avec peu de participantes (5) mais une très bonne ambiance de relaxation

- **le 24 Juin** : repas des assistants maternels à la crêperie de Kernouës Très bonne ambiance....
- **Le 28 Juin** : Spectacle « Papillon » de Monique Castel, très agréable les enfants ont comme d'habitude été très sages.
- **Le 02-03 Juillet** : Certaines d'entre nous avons donné un coup de main au comité d'animation de Le Folgoët à la « Fest Ar Folgoët » pour s'occuper de la « Lichouserie » c'était un bon moment ensemble avec des parties de rigolades...
- **Le 6 Septembre** : réunion de rentrée présentation des ateliers et des temps fort à venir.
- **Le 9 Octobre** : vide grenier  
68 exposants ; 314 mètres linéaires ; 1006 visiteurs  
Un vide grenier un peu spécial puisque c'était le 10eme. Nous avons récolté une quarantaine de lots afin de faire une tombola des exposants et pour que les visiteurs ne soit pas en reste toutes les heures une composition floral faite par nous était offerte par tirage au sort. Visiteurs comme exposants ont passés un bon moment.
- **Le 11 Octobre** : une quinzaine d'entre nous avons participé à ODYSSEA de Brest (course et marche 9Km pour le cancer du sein).
- **Le 15 Octobre** : participation à la journée « enfance et jeunesse » organisé par la communauté des communes.  
Nous avons remis le parcours « pied nus » qui a toujours autant de succès. Trois entre nous sont allées l'après-midi pour chanter avec le langage des signes : un bon échange avec les familles et surtout les enfants qui adorent et reprennent avec elles les différents gestes.
- **Le 19 Novembre** de 10h à 12h : pour financer le spectacle de Noël une collecte de vêtements et de jouets a été organisée. 1 tonne 2 a été récolté. (Nous n'avons toujours pas eu le règlement à ce jour)

- **Le 15 Décembre** à la salle du Trégor à le Folgoët, un joli spectacle de Noël était présenté par la compagnie Rose des sables « Charlotte la marmotte » devant une cinquantaine de petits lutins au chapeau rouge et blanc. Spectacle et petit en-cas bien apprécié de tout le monde. Un grand merci à nos bénévoles et au Père Noël.
- **Le 18 Décembre** : Nous avons tenu pour la première fois « le chalet » devant la patinoire organisé par le comité animation de Lesneven qui consistait à faire ce que nous avions envie. Nous avons décidé de faire des crêpes, gâteaux, du vin chaud, café, thé et nous avons aussi fait quelques cartes de vœux avec quelques-unes d'entre nous. Un moment très convivial et ambiance différente vu la période de Noël.
- **Le 11 janvier** : salle des cyclistes Kermaria Association a offert à tous les adhérents la galette des rois avec cidre. Peu de participants es le temps froid ce soir-là, le lieu ou des petits bobos qui ont dissuadé les autres ?
- **Le 02 Mars** : salle Y Bleuven à la place d'une séance d'éveil un joli et chouette carnaval a eu lieu. Un parcours de motricité a été mis en place et une petite collation (biscuit, gâteaux et jus d'orange).
- **Du 06 au 11 Mars** : Pour finir en beauté, il y a eu la semaine de « petite enfance ». « Nid d'anges » participe avec un atelier tout noir et blanc dans la salle Y Bleuven.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.  
Vote à main levée.

### **Rapport Financier 2016 : M- Aline**

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.  
Vote à main levée.

## Elections des membres :

Aujourd'hui, 3 membres quittent le bureau et avant de vous proposer d'adhérer à notre équipe nous voulions vous rappeler qu'une association ne peut perdurer sans une équipe dynamique et disponible.

Les temps de rencontres et de travail sont mensuels. Environ une réunion par mois (en dehors des vacances scolaires) et la date est fixée ensemble lors de la réunion précédente. Etre membre du bureau signifie savoir donner un peu de temps et être disponible. Mais chacun est libre de donner le temps dont il dispose et de s'investir sur un projet qui lui tient plus à cœur ou pas.

Le tiers sortant : Ludovic Richet, Emmanuelle Faou, Annie Lamer, Maryse Le jeune

La question est posée : y-a-t-il des volontaires dans l'assemblée pour intégrer le conseil d'administration ? personne

Sont rééligibles : Maryse Le jeune

Démissionnaires : Ludovic Richet, Emmanuelle Faou et Annie Lamer

## Divers :

➤ Jour de congé : depuis le 1<sup>er</sup> janvier

Sur justification, et **quelle que soit son ancienneté**, l'assistante maternelle bénéficie de **congés exceptionnels rémunérés** en cas de :

<http://www.casamape.fr/doc/relations-de-travail/item/autres-conges>

- mariage du salarié ou conclusion d'un pacte civil de solidarité (PACS) : 4 jours ouvrables ;
- naissance ou adoption : 3 jours ouvrables (non cumulables avec le congé maternité) ;
- mariage d'un enfant : 1 jour ouvrable ;
- annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant : 2 jours ouvrables ;
- décès d'un enfant : 5 jours ouvrables ;
- décès du conjoint ou du partenaire du PACS : 3 jours ouvrables ;
- décès du père, de la mère, du beau-père ou de la belle-mère : 3 jours ouvrables.
- décès d'un frère ou d'une sœur : 3 jours ouvrables.
- décès d'un grand-père ou d'une grand-mère : 1 jour ouvrable

➤ Entretien / jour :

Tarif minimum Entretien

Jusqu'à 8h d'accueil /jour 2,65€ non proratisables

9h /jour 3,01€

10h/ jour 3.34€

11h/jour 3.67€

Taux horaire minimum : 2.75€

L'association recommande aux adhérents de ne pas être en dessous de 3€ /heure

➤ Nouveau Logo : présentation, le logo en cercle est voté à la majorité



➤ Le tableau des disponibilités est tenu à jour régulièrement avec les données transmises par les assistantes maternelles (remplacement...) à [niddanges29@laposte.net](mailto:niddanges29@laposte.net) Nathalie et Marie gère les annonces qui sont à renouveler tous les 2 mois. 4

➤ Alimentation du blog en photo, idées et photo de création

## Nos actions à venir :

- ❖ Participation à la Rando- roulette le 1<sup>er</sup> Mai
- ❖ Chasse à L'œufs le 27 avril
- ❖ Repas des assistants maternels vous allez recevoir un mail pour choisir le lieu et la date.
- ❖ Spectacle le 16 juin salle du Trégor Le Folgoët
- ❖ Le vide grenier le 8 Octobre
- ❖ Spectacle de Noël

Fin de séance : 22h30